



PROCES-VERBAL DU SCRUTIN FEDERAL
DU 7 MARS 2021

COMMUNE: Haute-Sorne

OBJETS:

1. Initiative populaire du 15 septembre 2017 « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage » ;
2. Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE) ;
3. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie.

Electeurs inscrits	Nombre de cartes rentrées	Part. en %	Question No	Nombre de bulletins rentrés	Bulletins n'entrant pas en ligne de compte (non valables)		Nombre de bulletins Valables	Nombre des	
					Blancs	Nuls		oui	non
Total			1.	2204	34	2	2168	1309	861
* 5061	2029	43,5	2.	2204	47	1	2156	673	1483
* A remplir par le secrétariat communal			3.	2197	70	0	2127	516	1611

Remarques du bureau de vote :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Aussitôt qu'ils auront été constatés par le bureau de vote, les résultats du scrutin seront communiqués par téléphone à la Chancellerie d'Etat, sur la base du procès-verbal, au numéro suivant :

No. **032 420 72 30**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au No. 032 420 72 04, qui assure la permanence le jour du scrutin à partir de 11h45.

(au besoin continuer au verso)

Lieu : BASSECOUV le 7 mars 2021

Timbre et signatures :



Veillez remplir ce PV au stylo noir